

En abrégé "EUROFUNDLUX"
10-12, Avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 82461

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'Assemblée du 27/04/2020 autorise la Société à procéder au paiement du suivant dividende annuel, dans les limites fixées par l'article 22 des statuts, à concurrence de :

- 0,10 Euro par action en ce qui concerne la classe D du Compartiment EUROFUNDLUX – Absolute Return Bond
- 0,30 Euro par action en ce qui concerne la classe D du Compartiment EUROFUNDLUX – Euro Equity
- 0,12 Euro par action en ce qui concerne la classe D du Compartiment EUROFUNDLUX – Fixed Income Return Short Term – FIRST
- 0,10 Euro par action en ce qui concerne la classe D du Compartiment EUROFUNDLUX – Obiettivo 2025

Entre outre, il est porté à la connaissance des actionnaires que la société a délibéré la distribution des suivant dividendes :

- 0,07 Euro par action en ce qui concerne la classe D du Compartiment EUROFUNDLUX – Global Enhanced Dividend – GEDI ESG
- 0,08 Euro par action en ce qui concerne la classe Q du Compartiment EUROFUNDLUX – Global Enhanced Dividend – GEDI ESG

Les dividendes seront distribués aux actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires en date du 12.05.2020.

Comme déjà prévu dans le Prospectus complet en vigueur, sauf manifestation expresse de la part de l'actionnaire de recevoir la liquidation du dividende et au cas où son montant est inférieur à 50 euros (brut) ou à un montant équivalent, ce dernier sera automatiquement réinvesti.

Le dividende sera distribué endéans les 5 jours ouvrables à partir du 12.05.2020 et correspondra au montant net après déduction des retenues fiscales.

A partir du 13.05.2020 la valeur des compartiments pour les Classes D et Q sera « ex-dividende ».

Luxembourg, le 07 mai 2020
Le Conseil d'Administration